

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 26 janvier 2015
de M. Alexandre Wisard: «Flower Power à la place Sturm».**

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- les abeilles sont nos amies;
- les papillons aussi;
- les fleurs, c'est beau;
- une prairie extensive fleurie nécessite une seule fauche annuelle,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à semer une prairie extensive fleurie sur le talus de la rue Ferdinand-Hodler bordant la place Charles-Sturm.

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de planter des arbres fruitiers, notamment des framboisiers, des mûriers et des plantes de chanvre.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a pris note de la motion M-1170, intitulée «Flower Power à la place Sturm», invitant les services de la Ville à installer une prairie extensive fleurie sur le talus de la rue Ferdinand-Hodler bordant la place Charles-Sturm.

Le Conseil administratif rejoint entièrement le Conseil municipal quant à l'opportunité de végétaliser ce talus. Il a d'ores et déjà engagé un projet de plantation plus large, composé de différentes strates (arborée, arbustive et herbacée), couvrant une large surface du talus. La composition des plantations s'inspire du milieu «ostriaie buissonnante du sud des Alpes», milieu thermophile présent en Suisse dans le Tessin.

La plantation comprendra 80 jeunes arbres, essentiellement du charme houblon et du chêne pubescent, une cinquantaine d'arbustes, essentiellement du cornouiller mâle, du daphné et de la coronille, et quelques poches de vivaces indigènes de terrain sec. Une dizaine d'espèces d'arbres et d'arbustes seront ainsi plantées, dans le courant de l'hiver 2022-2023.

Cette plantation participera à l'objectif de la Ville d'augmenter la canopée urbaine, d'offrir un milieu diversifié et une floraison saisonnière intéressante pour la faune telle que mentionnée dans la motion.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:

Alfonso Gomez